

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2025-2026



TABLE DES MATIÈRES

Mot de l'équipe et du conseil d'administration	3
Mission du ROC 03	5
Priorités d'action 2025-2026	6
Conjoncture	7
Vie associative et démocratique	11
Soutien aux membres	14
Recherche et analyse	18
Représentation et concertation	20
Implication au national	25
Luttes sociales et communautaires	27
Communications	30
Acronymes	32
Membres du ROC 03	33

MOT DE L'ÉQUIPE ET DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Cher.e.s membres,

C'est avec le sentiment du devoir accompli que nous présentons le rapport d'activités 2025-2026 du ROC 03. L'année a été marquée par de nombreux défis, mais aussi par un engagement constant à inscrire nos actions dans les enjeux en lien avec notre mission.

Le contexte politique et social québécois s'est fortement tendu. La multiplication de projets de loi aux impacts majeurs, la centralisation accrue des décisions et la portée limitée des consultations ont transformé les rapports entre l'État et la société civile. Ces changements réduisent l'espace démocratique, affaiblissent la capacité d'action des mouvements sociaux et marginalisent l'expertise du milieu communautaire.

Parallèlement, la polarisation des discours publics simplifie à outrance des enjeux complexes, nuisant à une compréhension nuancée des réalités sociales. Cette dynamique fragilise le rôle du mouvement communautaire comme acteur de changement, alors que les besoins augmentent, que les inégalités persistent et que plusieurs forces militantes s'essouffent.

Cette conjoncture a des répercussions directes sur nos membres. Accaparés par les urgences, confrontés à un manque chronique de ressources et à une surcharge grandissante, plusieurs organismes disposent de moins d'espace pour analyser collectivement les enjeux structurels. Cet affaiblissement de la capacité de mobilisation accentue les risques d'isolement et diminue la pression nécessaire pour influencer les orientations gouvernementales.

L'équipe du ROC 03 vit elle aussi cette tension constante entre, d'une part, l'écoute des urgences vécues par les organismes et, d'autre part, l'analyse des transformations de l'État afin d'en limiter les effets. Cet équilibre est de plus en plus difficile à maintenir. L'ampleur des crises sociales et l'épuisement généralisé alimentent un sentiment d'affaiblissement du pouvoir d'agir collectivement, alors même que les bases de l'État-providence continuent de s'éroder.

Bien que le mouvement communautaire bénéficie aujourd'hui d'une plus grande visibilité, celle-ci ne rend pas toujours pleinement compte de la portée de son rôle politique ni de sa contribution essentielle à la transformation sociale. Dans ce contexte, les enjeux liés au financement demeurent centraux. La recherche de ressources, nécessaire à la survie des organismes, peut aussi ouvrir la voie à certaines formes d'instrumentalisation, notamment lorsque les groupes sont appelés à compenser les insuffisances de l'État sans que leur autonomie soit véritablement respectée.

MOT DE L'ÉQUIPE ET DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Malgré ce contexte exigeant, l'équipe et le conseil d'administration demeurent résolument présents et engagés auprès des organismes communautaires autonomes et des populations qu'ils desservent. Plus que jamais, nous croyons à l'importance de défendre l'action communautaire autonome, de soutenir l'action collective et de faire valoir la contribution essentielle du mouvement communautaire à une société plus juste et solidaire.

Le conseil d'administration et l'équipe du ROC 03

Membres du conseil d'administration

Valérie Bilodeau , Évolution Charlevoix	Administratrice
Joanne Boutet , Centre d'entraide Émotions	Administratrice
Mario Gagnon , Point de Repères	Vice-président
Caroline Lafrance , L'Alternative - soutien psychosocial	Administratrice
Dominique Loiselle , Association Bénévole de l'Île d'Orléans	Administratrice
Marielle M'Bangha , Service de référence en périnatalité pour femmes immigrantes de Québec	Administratrice
Isabelle Poulin , Chantelait	Administratrice
André Tardif , Trajectoire 16-35	Secrétaire-trésorier
Julie Tremblay , Viol-Secours	Présidente

Membres de l'équipe

Marie-Joëlle Hotte	Agente de liaison et de mobilisation (jusqu'à septembre 2025)
Valérie Lapierre	Agente de recherche
Mathieu Legrand.....	Agent de liaison
Karine Verreault	Directrice

MISSION DU ROC 03

La mission du ROC 03 se définit à travers les objectifs suivants et ses actions sont intimement liées à sa mission.

REGROUPER les organismes communautaires autonomes et bénévoles de la région 03.

DÉFENDRE et **PROMOUVOIR** le développement et les intérêts des organismes communautaires autonomes, populaires et bénévoles et des populations qu'ils desservent.

Favoriser la **COLLABORATION**, l'**ÉCHANGE**, la **CONCERTATION** entre ses membres ainsi que le développement d'une analyse sociale, politique, économique et solidaire.

REPRÉSENTER ses membres auprès de la population en général et des instances gouvernementales.

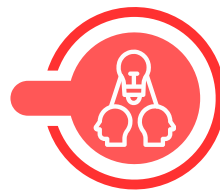
Favoriser et soutenir la **MOBILISATION**, l'organisation, le développement et la consolidation du **MOUVEMENT COMMUNAUTAIRE AUTONOME**, populaire et bénévole dans la région et appuyer les initiatives en ce sens.

Faire connaître la nécessité de l'intervention communautaire autonome, ainsi que d'une politique de **RESPECT** et de **SOUTIEN** de cette intervention.



OBNL

Être un organisme à but non lucratif



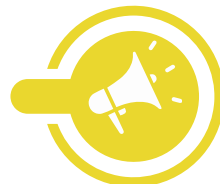
INITIATIVE

Être constitué à l'initiative des gens de la communauté



ENRACINÉ

Être enraciné dans la communauté



LUTTES SOCIALES

Avoir une mission sociale qui lui est propre et qui favorise la transformation sociale



VIE ASSOCIATIVE ET DÉMOCRATIQUE

Entretenir une vie associative et démocratique



PRATIQUES CITOYENNES

Faire preuve de pratiques citoyennes et d'approches larges



LIBRE

Être libre de déterminer sa mission, ses approches, ses pratiques et ses orientations



CA INDÉPENDANT

Être dirigé par un conseil d'administration indépendant du réseau public

Dans les pages qui suivent, vous découvrirez les réalisations du ROC 03 au cours de la dernière année. En tant que regroupement d'organismes communautaires autonomes, le ROC 03 s'appuie sur ces critères pour actualiser sa mission.

PRIORITÉS D'ACTION 2025-2026

Les membres du ROC 03 ont adopté 14 priorités dans 5 volets lors de l'assemblée générale annuelle de mai 2025. Ces priorités ont balisé le plan de travail annuel.

Le ROC 03 accorde une importance prioritaire au soutien des membres en assurant une veille active et en diffusant une information pertinente, claire et transmise en temps opportun. Il veille également à consulter ses membres afin de développer et offrir des outils adaptés à leurs réalités, besoins et attentes. Par ailleurs, le ROC 03 réalise des sondages, des analyses et divers travaux permettant de documenter les enjeux vécus par les groupes, de mettre en lumière leurs défis et de porter ces constats auprès des instances.

Dans l'ensemble de ses démarches de représentation, le ROC 03 réaffirme l'importance d'un financement adéquat, stable et récurrent, qui soutient pleinement la mission globale des organismes et qui soit à la hauteur des besoins exprimés par ceux-ci. Tout en demeurant fidèle à ses orientations, le ROC 03 ajuste de façon continue son plan d'action en fonction de l'évolution du contexte sociopolitique, afin de défendre efficacement les intérêts de ses membres et de promouvoir l'action communautaire autonome, dans une perspective de justice sociale accrue.

Vie associative et démocratique

- Soutenir l'intégration des nouvelles directions/coordinations, délégué.e.s
- Favoriser l'appropriation des 8 critères de l'ACA par des activités, démarches, formations, outils, etc.
- Poursuivre les efforts visant à améliorer le fonctionnement du Comité des luttes sociales et communautaires (CLSC)

Représentation et concertation

- Faire des représentations politiques visant une meilleure connaissance, un financement accru et le respect de l'autonomie des organismes communautaires autonomes de la région
- Faire des représentations quant à l'importance du maintien d'une autonomie régionale en ce qui concerne les services publics
- Contribuer aux travaux du MSSS au PSOC

Communications

- Rendre visible la diversité de l'ACA dans ses publications sur les réseaux sociaux
- Accroître les activités de communication
- Produire un questionnaire adressé aux partis municipaux dans le contexte électoral de 2025

Luttes sociales et communautaires

- Créer et partager des vignettes démystifiant certains enjeux dans un objectif d'éducation populaire
- Organiser la Semaine nationale d'action communautaire autonome (SNACA) dans la Capitale-Nationale en mettant l'accent sur l'importance de la contribution des intervenant.e.s
- Contribuer au comité de mobilisation unitaire de la CTROC

Recherche et analyse

- Suivre les retombées à la suite de l'adoption de la Loi visant à rendre le système de santé et de services sociaux plus efficace et analyser les impacts sur les OCASSS et les populations qu'ils desservent
- Produire et rendre disponible des analyses sur des enjeux qui préoccupent les OCA

CONJONCTURE

La centralisation au détriment de la démocratie

L'année parlementaire 2025-2026 s'inscrit comme un moment charnière pour le gouvernement de la Coalition Avenir Québec, marqué par une accélération sans précédent de son programme de réformes structurelles. Cette période se distingue par une volonté manifeste de remodeler les fondements mêmes de l'État québécois, qu'il s'agisse de son cadre constitutionnel, de sa gestion de la santé ou de l'encadrement de ses relations de travail. Toutefois, cette ambition se heurte à une contestation croissante qui dénonce une culture de la centralisation et un recours banalisé aux outils d'exception.

L'utilisation récurrente du bâillon, perçue par les oppositions et la société civile comme un « déni de démocratie », soulève une question fondamentale : l'efficacité gouvernementale peut-elle justifier l'attrition des débats parlementaires? À travers l'étude des projets de loi 1, 3 et 7, ainsi que l'analyse du Budget 2026-2027 et de l'opérationnalisation de Santé Québec, on observe un gouvernement en quête d'une agilité administrative « top-down » au détriment des contre-pouvoirs démocratiques.



Loi constitutionnelle de 2025 sur le Québec

Le projet de loi n° 1 suscite une opposition importante depuis l'automne 2025, regroupant plus de 800 organisations de la société civile. Malgré ces critiques, le gouvernement maintient son intention d'adopter le texte d'ici la fin de la session parlementaire, le 12 juin 2026, dans un contexte de tension entre l'affirmation de la souveraineté juridique du Québec et la protection des droits fondamentaux.

Plusieurs acteurs, dont le Barreau du Québec et des experts en droit constitutionnel, dénoncent un processus jugé précipité et peu transparent, notamment en raison du refus de mettre en place une assemblée constituante citoyenne. Cette approche soulève des préoccupations quant à la légitimité démocratique du projet.

Sous la pression de la société civile, certains éléments controversés du projet de loi ont été retirés. Ces retraits incluent une disposition qui aurait pu compromettre l'accès à l'avortement, ainsi que l'article 5, lequel visait à limiter la capacité des organismes financés par l'État de contester des lois. Malgré les retraits et les amendements proposés, près de 800 organisations de la société civile exigent l'abandon du projet de loi.

Enfin, le projet demeure fortement contesté par les Premières Nations et les Inuits, qui dénoncent une démarche unilatérale ne respectant pas les obligations de consultation.



Loi visant à améliorer la transparence, la gouvernance et le processus démocratique de diverses associations en milieu de travail

Le projet de loi n° 3, sanctionné le 2 avril 2026, vise officiellement à améliorer la transparence, la gouvernance et le processus démocratique des associations en milieu de travail. Toutefois, il a suscité d'importants débats en raison de ses effets sur l'équilibre des pouvoirs au Québec et sur l'autonomie des organisations concernées.

La loi rend désormais facultatives certaines cotisations utilisées pour des activités politiques ou judiciaires non directement liées aux conditions de travail. Si le gouvernement invoque un renforcement de la liberté individuelle, les organisations syndicales y voient plutôt une atteinte à leur autonomie, à leur capacité de mobilisation et à leur rôle dans l'espace public.

Au-delà du milieu syndical, des préoccupations sont soulevées quant aux impacts indirects sur le mouvement communautaire autonome, notamment en raison de l'affaiblissement possible des solidarités et des appuis aux luttes sociales. Les principales centrales syndicales contestent déjà la constitutionnalité de cette loi devant les tribunaux.



Loi visant à réduire la bureaucratie, à accroître l'efficacité de l'État et à renforcer l'imputabilité des hauts fonctionnaires

Le projet de loi n° 7 a été sanctionné le 2 avril 2026. Il implique une restructuration importante de l'administration publique, notamment par la fusion de plusieurs organismes, dont l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) et l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS), regroupés au sein d'un nouvel institut : l'Institut québécois en santé et services sociaux.

Malgré l'objectif affiché d'efficacité, le projet de loi soulève des inquiétudes majeures quant à l'indépendance de certains secteurs. Par exemple, la fusion du Fonds d'aide à l'action communautaire autonome (FAACA) au sein du Fonds québécois d'initiatives sociales a été vivement critiquée par le milieu communautaire autonome. Les organismes en défense collective des droits craignant une perte d'autonomie et une politisation accrue de leur financement.

En effet, cette fusion va à l'encontre des fondements de la reconnaissance de l'action communautaire autonome, établis dans la Politique gouvernementale de 2001 et son Cadre de référence de 2004. En intégrant le FAACA à une structure plus large, le gouvernement porte atteinte à une protection essentielle à l'autonomie des organismes, notamment leur capacité d'exercer un rôle critique, de défendre les droits et de porter des revendications sociales sans

pression politique ou structurelle. La sanction de cette loi constitue ainsi un précédent préoccupant pour le milieu communautaire autonome.

Des organismes environnementaux se sont aussi inquiétés du détournement potentiel des revenus du Fonds d'électrification et de changements climatiques (FECC) vers des fonds de transport ou des usages non liés à la décarbonation, ce qui transformerait une tarification carbone en simple taxe. Rappelons que ces fonds, destinés à la transition énergétique, ont déjà été réalloués par le gouvernement vers le Fonds des générations pour rembourser la dette, suscitant des critiques sur le ralentissement de la lutte contre les changements climatiques.

Santé Québec

Santé Québec est actuellement en phase d'implantation progressive comme société d'État responsable de coordonner et de gérer l'ensemble du réseau de la santé au Québec. De façon générale, il demeure difficile de suivre concrètement le déroulement de cette implantation, notamment en raison d'un manque de transparence et d'un accès à l'information assez limité. Cette situation soulève des préoccupations importantes, puisqu'il s'agit de la gestion de fonds publics.

Sur le terrain, cette réforme entraîne une réorganisation majeure des structures existantes ainsi qu'une centralisation accrue des décisions opérationnelles. Cela suscite des inquiétudes quant à la capacité qu'auront les établissements (CIUSSS) de conserver une autonomie dans leurs actions. Dans le cas du PSOC, on observe une centralisation des décisions au niveau national, un recul du rôle du MSSS comme porteur des orientations, ainsi qu'une tendance à reléguer les interlocuteurs au statut d'influenceurs plutôt que de véritables partenaires. Cette nouvelle gouvernance soulève des questions sur la transparence des décisions, le rôle des gestionnaires de proximité et la place accordée aux regroupements et aux organismes.

Budget provincial 2026-2027

Le budget 2026-2027 du Québec, déposé par Éric Girard le 18 mars 2026, est intitulé « Un budget responsable, centré sur les priorités des Québécois ». Ce septième budget du ministre des Finances prévoit un déficit de 8,6 milliards de dollars. Malgré des besoins importants en santé, en éducation, en transport et dans l'ensemble des services publics, les réponses gouvernementales demeurent limitées et peu structurantes. Elles apparaissent davantage comme des ajustements ponctuels que comme des solutions durables aux enjeux actuels.

Le cœur du problème réside dans l'enveloppe budgétaire, marquée par un retour à l'équilibre qui limite la croissance des dépenses en deçà des besoins réels, créant un manque estimé à plusieurs milliards pour maintenir les services actuels.

En éducation, les hausses prévues demeurent insuffisantes pour absorber l'inflation et la croissance des besoins, ce qui exercera une pression sur l'accessibilité et la qualité des services.

Dans le même esprit, le ministre Girard annonce un rehaussement de 20 M\$ au PSOC pour la prochaine année, alors que les besoins exprimés par les organismes communautaires autonomes en santé et services sociaux s'élèvent à 911 M\$ pour 2025-2026. Cela représente une réponse d'environ 2,2 % des besoins identifiés.

Enfin, malgré la reconnaissance des crises sociales, les moyens proposés demeurent insuffisants. Le gouvernement semble sous-estimer la contribution du mouvement communautaire autonome au filet social ainsi que l'ampleur des besoins de la population.

VIE ASSOCIATIVE ET DÉMOCRATIQUE

La vie associative et démocratique du ROC 03 se traduit par des assemblées générales annuelles et extraordinaires, un conseil d'administration élu démocratiquement, des comités de travail, des rencontres avec les membres, des consultations sur différents enjeux, le partage d'informations, etc. Le ROC 03 ne néglige ni les moyens ni les énergies, pour développer et maintenir une démocratie participative réelle et inclusive.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Quelque 86 délégué.e.s ont participé à l'assemblée générale annuelle du 28 mai 2025. Outre les affaires courantes, différents sujets ont été abordés, notamment la philanthropie, l'économie sociale, une éventuelle loi sur l'ACA et le projet de loi 103 sur lesquels les membres ont été consultés. Ces sujets ont fait l'objet de résolutions de la part des membres. Une conférence de Maxim Fortin sur la philanthropie et l'action communautaire a d'ailleurs été présentée. Les membres ont aussi pris la parole afin de faire un bilan de la dernière année écoulée tant au sein du ROC 03 que dans leur organisme. Les échanges ont été fructueux et ont permis de confirmer une adhésion forte au ROC 03.



Photo : Éric Boulay

CONSEIL D'ADMINISTRATION

En 2025-2026, le conseil d'administration s'est réuni à sept reprises. Il est composé de représentant.e.s en provenance d'une diversité de secteurs en santé et services sociaux.

Le conseil d'administration a assuré son rôle de gardien de la mission du ROC 03 en veillant à prioriser les enjeux multisectoriels liés à l'action communautaire autonome. Il a poursuivi le travail sur les priorités du plan d'action, malgré un contexte complexe et parfois démobilisant. Il a également été à l'écoute des besoins de l'équipe et lui a apporté un soutien constant.

COMITÉ MEMBRARIAT

Le comité membrariat est chargé de mettre en application la politique de membrariat et de traiter les demandes d'adhésion. Après analyse, le comité achemine ses recommandations au conseil d'administration du ROC 03, qui prend la décision et avise l'organisme concerné par écrit. Cette année, le comité s'est réuni à 3 reprises afin de procéder à l'analyse des 13 demandes d'adhésion. Le comité a eu des discussions très enrichissantes sur les balises d'interprétation des critères qui définissent les organismes d'action communautaire autonome.

NOUVEAUX MEMBRES



Amélie et Frédérick



Centre d'action bénévole de Québec



Association des personnes avec une déficience de l'audition



Entraide Agapè



Café rencontre du Centre-Ville



Fripes Fripouilles



Centre de jour L'envol



Centre communautaire L'amitié

Cette année, huit nouveaux organismes ont rejoint les rangs du ROC 03. Au 31 mars 2026, le regroupement comptait 180 membres, tandis que quelques demandes d'adhésion étaient en attente d'analyse. Ce dynamisme témoigne de l'attractivité du ROC 03 : la représentativité et la défense du mouvement de l'ACA continuent de mobiliser un nombre important de groupes. Le ROC 03 s'appuie sur leur expertise et leur engagement pour renforcer son action collective.

Membres du comité

Alice Legault-Coulombe.....	Entraide Jeunesse Québec
François Soucy.....	Maison Richelieu Hébergement Jeunesse
Samira Figuigui.....	La société John Howard du Québec
Gloria Lizama.....	Le Mieux-être des immigrants
Annie Turcotte.....	Évolution Charlevoix
Laurence Bolduc.....	Maison des Jeunes L'Évasion

COMITÉ LUTTES SOCIALES ET COMMUNAUTAIRES

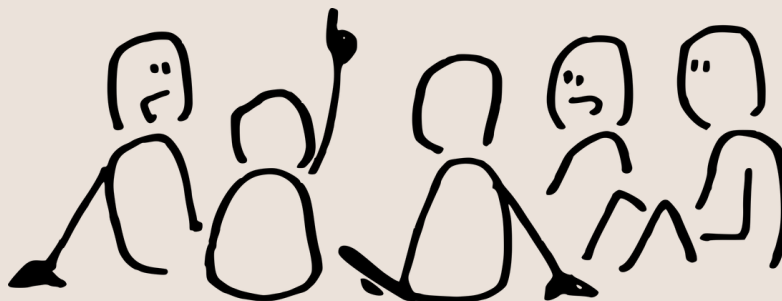
Le mandat du comité est d'alimenter les membres du ROC 03 sur les enjeux de luttes sociales et communautaires, notamment en partageant des analyses et en créant des outils sur les thèmes prioritaires. Il doit aussi développer des stratégies d'information, de formation et d'action sur les enjeux prioritaires de la région en lien avec les luttes sociales et, dans l'élaboration et la mise en œuvre du Plan d'action du ROC 03, soumettre des propositions au conseil d'administration en lien avec son mandat.

Cette année, le comité s'est rencontré à 7 reprises afin de réfléchir et concevoir des façons de sensibiliser à l'ACA via la vision et la reconnaissance des travailleurs et travailleuses des organismes. Un sondage a été envoyé aux intervenant.e.s œuvrant dans les organismes membres (110 répondant.e.s) et le comité a notamment travaillé à l'élaboration de vignettes de sensibilisation à partir des préoccupations exprimées. Ce travail est toujours en cours.

Concernant la Semaine nationale de l'action communautaire autonome, le ROC 03 a utilisé la reconnaissance des travailleurs.euse.s communautaires comme thème central et invité les organismes à souligner cette semaine en ce sens. Enfin, le comité a été interpellé à propos du sondage sur les compressions en santé et services sociaux, ainsi que sur le contenu d'un outil au sujet des mobilisations (voir section Soutien aux membres - Démarche d'appropriation de l'ACA).

Membres du comité

Karina Bédard.....	Cuisine Collective Beauport
Marie-Ève Bouchard.....	Re-Fa-Vie
Sarah Marquis.....	SQUAT Basse-Ville
Annie Turcotte.....	Évolution Charlevoix



SOUTIEN AUX MEMBRES

Le ROC 03 offre à ses membres un soutien gratuit et confidentiel, disponible par courriel, par téléphone ou lors de rencontres.

Selon les besoins exprimés, l'équipe du ROC 03 intervient de diverses manières : écoute, échanges, recherche d'information, références, réseautage, et occasionnellement, accompagnement ou formation.

En 2025-2026, les thèmes qui ont mobilisé le plus souvent l'équipe, après le financement PSOC, concernaient la vie associative et démocratique ainsi que la gestion des organismes communautaires autonomes.

THÈMES ABORDÉS



Gestion

Soutien lié à :

- document que les administrateur.rice.s doivent fournir au REQ
- recherche de vérificateur comptable
- modification de fin d'exercice financier
- mise à jour de lettres patentes
- outils de gestion
- relations et conflit de travail
- assurances collectives
- politiques salariales
- employé.e.s au CA
- normes du travail
- régime de retraite
- planification stratégique
- locaux
- etc.



Vie associative et démocratique

Accompagnement concernant :

- recrutement de membres pour l'organisme et d'administrateurs.rice.s pour le CA
- éligibilité au conseil d'administration
- composition et nombre d'administrateur.rice.s
- droits des administrateur.rice.s
- fréquence des rencontres du CA
- contenu et modification des règlements généraux
- modification des lettres patentes
- rôles et responsabilités du conseil d'administration
- accès à l'information
- antécédents judiciaires des membres du conseil d'administration
- etc.



PSOC

Réponses et accompagnement concernant :

- admissibilité
- formulaire annuel
- rehaussement
- nouveau cadre financier régional
- premier financement et seuils planchers
- financement des points de service
- frais admissibles
- typologie
- convention de soutien financier
- type de rapport financier
- délai pour le dépôt des états financiers
- contenu et délai pour la reddition de comptes
- fonctionnement des règles sur les surplus
- affectation de surplus
- conseil d'administration indépendant du réseau public et des bailleurs de fonds
- autres soutiens financiers (financement par projets)
- etc.



Collaboration avec le réseau public

Échanges sur :

- sous-traitance
- référencement vers le communautaire et pressions à prendre en charge
- méconnaissance de l'action communautaire autonome
- confidentialité
- respect des ententes
- etc.



Éthique

Soutien concernant :

- collaboration avec des partenaires
- conflit d'intérêt et conflit de loyauté
- etc.

DÉMARCHE D'APPROPRIATION DE L'ACA

Amorcée en 2024, la démarche d'appropriation de l'action communautaire autonome (ACA) se poursuit. L'an dernier, l'équipe du ROC 03 avait mis à la disposition de ses membres des outils d'autoportrait visant à soutenir les organismes dans l'évaluation de leurs pratiques à la lumière des principes de l'ACA. Ces outils proposent à la fois des questions structurées et des pistes de réflexion permettant une analyse approfondie des différentes dimensions de l'ACA. À ce jour, trois dimensions sont disponibles en ligne (l'autonomie de fondements, de pratiques et de financement) sur les six prévues. Bien que l'équipe n'ait pas été en mesure de compléter les trois autres outils d'autoportraits cette année, ceux-ci demeurent d'actualité et devraient être rendus disponibles lors de la prochaine année.

Dans la continuité de cette démarche, le ROC 03 a orienté ses travaux, cette année, vers le développement d'outils répondant plus directement aux besoins exprimés par ses membres lors des différentes rencontres et discussions des dernières années.



Ainsi, l'équipe a d'abord élaboré l'outil *Le rapport d'activités – Outil d'accompagnement à la réalisation du rapport d'activités*. Celui-ci s'appuie sur le Cadre normatif du PSOC (MSSS, 2023), considérant que la majorité des organismes membres du ROC 03 sont financés par ce programme, tout en demeurant pertinent pour ceux financés via d'autres bailleurs de fonds. Cet outil rappelle que le rapport d'activités s'adresse avant tout aux membres de l'organisme et en souligne l'importance. Il propose également des pistes concrètes pour démontrer comment l'ACA se déploie au sein des pratiques organisationnelles.

Par la suite, l'outil *Règlements généraux : comprendre, rédiger, actualiser – Un guide pratique à l'intention des organismes communautaires autonomes* a été rendu disponible. Conçu pour accompagner les organismes dans la mise à jour ou la rédaction de leurs règlements généraux, ce guide comprend notamment un modèle type ainsi que des pistes de réflexion visant à élaborer des règlements qui reflètent l'identité, les valeurs et la vie démocratique propres à l'ACA. Pensé comme un outil évolutif, il a vocation à s'enrichir au fil du temps grâce aux apports des organismes, afin de demeurer ancré dans la réalité du terrain.



Bien que plusieurs organismes aient déjà bénéficié de l'accompagnement de diverses ressources, expert.e.s ou consultant.e.s pour actualiser leurs règlements généraux, ce guide constitue une référence permettant de s'assurer que ceux-ci respectent les lois en vigueur, répondent aux exigences des bailleurs de fonds et demeurent cohérents avec les principes et les pratiques de l'action communautaire autonome.

Enfin, en lien avec les mobilisations du milieu communautaire des dernières années, l'équipe du ROC 03 a produit le document *Se mobiliser pour sortir de l'invisibilité*. Celui-ci vise à outiller les organismes membres afin de soutenir une prise de décision éclairée quant à leur participation à des actions de mobilisation. Les implications, les risques et les bénéfices associés à des mandats de grève ou à d'autres formes d'action peuvent soulever des questionnements au sein des conseils d'administration, des directions et des équipes. Dans une perspective d'action communautaire autonome, ce document propose des repères et une foire aux questions.

FORMATIONS

Afin de mieux répondre aux besoins de ses membres, le ROC 03 rend disponibles des formations qui leur sont adaptées, aussi bien par le thème que par la forme.

La formation traitant des rôles et responsabilités des membres du conseil d'administration d'un organisme communautaire autonome a été offerte en ligne à deux reprises, en soirée. En tout, 30 participant.e.s étaient au rendez-vous. Ce qui distingue cette formation des autres similaires est la place accordée aux particularités de l'identité communautaire autonome ainsi que le suivi personnalisé rendu accessible en lien avec certaines préoccupations propres aux organismes rencontrés. La version adaptée de cette formation pour les personnes sourdes a également été mise à jour, aussi bien pour son contenu que pour certains documents d'accompagnement.

La formation Politique salariale, quant à elle, est une formation d'une journée qui permet de s'approprier des outils permettant l'élaboration d'une politique salariale, tout en étant l'occasion d'aborder les valeurs du mouvement ainsi que les enjeux spécifiques aux organismes communautaires autonomes comme employeur. Cette formation a été proposée en ligne en novembre 2025, ce qui a permis de rejoindre 17 organismes. Il est important de noter qu'à plusieurs reprises en cours d'année, un soutien particulier a été apporté aux membres ayant déjà suivi la formation.

D'ailleurs, cette formation a fait l'objet d'une mise à jour substantielle en fin d'année. La nouvelle mouture a été envoyée aux organismes ayant déjà suivi la formation, et ce, vers la fin de l'année financière. Le ROC 03 doit rencontrer ces organismes afin de leur expliquer la nature des changements apportés.

Enfin, plus largement, le ROC 03 a entamé une réflexion à propos de l'offre de formation offerte aux membres en regard de leurs besoins et du contexte actuel.

RECHERCHE ET ANALYSE

Comme les années précédentes, le ROC 03 a procédé, à l'interne, à des travaux de recherche et d'analyse sur plusieurs dossiers.

THÉMATIQUES ÉTUDIÉES

- Vigie quant au **PSOC régionalisé généraliste** dans le contexte du déploiement de Santé Québec
- Réflexion et rédaction d'un cahier de consultation sur la **philanthropie** et les enjeux pour les organismes communautaires autonomes (en préparation de la consultation pour l'AGA du ROC 03 et du Congrès du RQ-ACA atelier sur ce thème)
- Étude sur les distinctions entre **économie sociale et action communautaire autonome** (en préparation de la consultation pour l'AGA)
- Réflexion sur les enjeux quant au processus d'élaboration et à l'adoption d'une **loi sur l'ACA**
- Production d'un **sondage aux intervenant.e.s de l'ACA** œuvrant dans les organismes membres du ROC 03, sur les enjeux et difficultés vécues par les personnes rejointes dans le cadre de leur travail. Analyse sommaire des résultats en vue d'orienter les travaux du comité luttés sociales et communautaires (CLSC)
- Discussion avec des regroupements rattachés à d'autres ministères pour alimenter les **réflexions sur la conjoncture**
- Élaboration d'un sondage aux membres sur les **compressions** dans le réseau public en santé et services sociaux et ses impacts et analyse préliminaire. Le sondage a été utilisé pour l'ensemble de la province

ANALYSE PRÉLIMINAIRE DE PLUSIEURS PROJETS DE LOI, POLITIQUES ET DOCUMENTS GOUVERNEMENTAUX

- **Projet de loi 1** - *Loi constitutionnelle de 2025 sur le Québec* (identification d'enjeux pour la démocratie et le respect des chartes)
- **Projet de loi 3** - *Loi visant à améliorer la transparence, la gouvernance et le processus démocratique de diverses associations en milieu de travail* (identification d'enjeux concernant l'affaiblissement de contre-pouvoirs de la société civile)
- **Projet de loi 7** - *Loi visant à réduire la bureaucratie, à accroître l'efficacité de l'État et à renforcer l'imputabilité des hauts fonctionnaires*
- **Projet de loi 103** - *Loi visant principalement à régler les sites de consommation supervisée afin de favoriser une cohabitation harmonieuse avec la communauté* (identification d'enjeux quant à l'imputabilité de problèmes sociaux dans l'espace public et brèche dans le processus démocratique menant à ce type de loi)
- **Stratégie nationale de prévention en santé**
- **Politique nationale sur les soins et les services de soutien à domicile**

• **Politique gouvernementale sur les soins et services de première ligne**

- Vigie et vérification sommaire du rapport d'expert déposé en juin (le ROC 03 a été consulté par les experts en question)
- Participation à une présentation du MSSS sur les grandes lignes de la prochaine politique (septembre 2025) en réponse aux différentes consultations tenues principalement dans le réseau public
- Écoute de la conférence de presse de Sonia Bélanger le 27 mars 2026 et vérification sommaire de la *Politique gouvernementale sur les soins et services de première ligne*, notamment quant aux enjeux sur l'ACA

REPRÉSENTATION ET CONCERTATION

COMME INTERLOCUTEUR DU CIUSSS-CN

Le ROC 03 joue un rôle d'interlocuteur privilégié auprès du CIUSSS-CN pour l'ensemble des organismes communautaires de la région. Ce rôle s'actualise de plusieurs façons : par diverses représentations auprès du CIUSSS-CN (CMAP, direction adjointe, etc.), le fait de lui adresser des enjeux particuliers vécus par les organismes, la production d'outils adaptés, la participation active à des consultations, la défense de l'équité et du respect de l'autonomie des organismes, etc.



Travaux du Comité de mise en application de la Politique (CMAP)

L'une des façons dont s'actualise le rôle d'interlocuteur du ROC 03 est sa participation active au CMAP. Ce comité composé de représentant.e.s du ROC 03 et du CIUSSS-CN veille au respect de la Politique de reconnaissance régionale dans l'application du PSOC.

Dans l'année, le CMAP s'est rencontré à neuf reprises. Voici un aperçu des travaux réalisés :

- ▶ Travaux de révision :
 - discussions exploratoires quant aux processus administratifs et échanges sur les critères d'admissibilité et d'exclusion au programme
 - ajustements mineurs des différents formulaires PSOC régionaux
- ▶ Échanges et suivis concernant la fermeture de 3 organismes
- ▶ Échanges concernant la réallocation de subventions à la mission au PSOC issu de la fermeture d'organismes en respect des principes inscrits au Cadre financier régional
- ▶ Suivi sur la reddition de comptes des organismes, la conformité au programme et discussion sur les interventions réalisées par le CIUSSS-CN auprès des organismes en cours d'année
- ▶ Répartition concernant le rehaussement multisectoriel à la mission globale au PSOC et échanges/suivis sur des octrois sectoriels variés :
 - pour 11 organismes admis au PSOC agissant auprès des personnes proches aidantes (mesure 38 du Plan d'action gouvernemental pour les personnes proches aidantes 2021-2026)
 - pour 13 organismes, subvention non récurrente MIFI-MSSS
 - Pour les Maisons pour femmes victimes de violence conjugale et les Maisons de 2e étape
- ▶ Discussion sur surplus budgétaires des organismes financés à la mission et les affectations de ceux-ci
- ▶ Processus pour entériner les recommandations du CMAP

- ▶ Analyse des demandes de changement de ministère d'attache (1), de changements de typologie (3) ainsi que de demandes d'admissibilité à la mission globale au PSOC (11 pour 25-26, 7 pour 26-27) et de demandes de révision (1). Chacune des demandes de changement de ministère d'attache et de changement de typologie s'accompagne depuis quelques années d'une analyse complète du maintien de l'admissibilité
- ▶ Discussions et suivis sur l'implantation de Santé Québec et sur la gestion du PSOC régionalisé
- ▶ Participation à la séance d'information et échanges sur le microprogramme *Gestionnaire-leader du communautaire* quant au contenu, sa promotion et sa cohérence avec les critères du programme, notamment en ACA
- ▶ Autres : contenu du site Web du CIUSSS-CN, relève dans les organismes de popote ou de transport/accompagnement, conformité du conseil d'administration, discussion sur l'application des huit critères, suivis particuliers des organismes

Lors de la répartition du rehaussement à la mission PSOC 2025-2026, le nouveau Cadre financier adopté en mars 2025 par le CIUSSS-CN s'est appliqué. Ce nouveau Cadre correspond à ce qui avait été adopté par l'assemblée du ROC 03 en 2022, auquel ont été ajoutées les indexations annuelles du programme. De plus, rappelons que depuis l'an dernier, les mêmes principes de répartition pour les rehaussements s'appliquent pour les organismes et les points de service.

L'indexation au PSOC pour 2025-2026 a été de 2.2%. Encore une fois cette année, le montant de rehaussement multisectoriel reçu dans la région pour le PSOC à la mission globale était minime. Malgré des besoins qui se chiffrent à près de 56,6M\$, environ 730 000 \$ ont été reçus pour la Capitale-Nationale, soit 1,3% des besoins.

Ainsi, les organismes et les points de service éligibles au rehaussement ont reçu un montant équivalent à environ 1,57% d'écart avec leur nouveau seuil plancher régional, selon leur catégorie de typologie. Cela représente quelques milliers de dollars par organisme.



Formulaire de rehaussement PSOC 2026-2027

En novembre 2025, le ROC 03 a produit et envoyé aux organismes l'outil *Indications pour le formulaire de rehaussement PSOC 2026-2027*. Cet outil accompagne les organismes au moment de remplir leur formulaire de demande de rehaussement de financement annuel à la mission au PSOC, et ce, en fonction des règles en vigueur. Le ROC 03 a notamment suggéré aux organismes de chiffrer leur demande en fonction de leurs besoins réels et a rappelé l'incidence du formulaire et de la Convention de soutien financier sur l'éligibilité à un rehaussement.

Le 27 novembre 2025, le ROC 03 a organisé une rencontre afin de répondre aux interrogations des organismes admis au programme, qu'ils soient membres ou non du ROC 03. Une cinquantaine de personnes ont pris part à cette rencontre. Grâce à une meilleure planification avec le CIUSSS-CN, cette rencontre a pu avoir lieu plus tôt cette année, ce qui aura permis de faciliter une prise de décisions éclairées par les CA des organismes.



Rencontre de la direction générale adjointe au CIUSSS-CN

Le ROC 03 a rencontré en cours d'année la nouvelle directrice générale adjointe (responsabilité populationnelle et accès première ligne), puisque certains dossiers cruciaux pour les organismes communautaires, notamment le Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC), relèvent de sa responsabilité. Cette première rencontre a permis d'échanger sur plusieurs sujets préoccupants, incluant :

- ▶ La répartition des enveloppes financières sectorielles
- ▶ L'étanchéité de l'enveloppe PSOC en mission globale
- ▶ Les enjeux et défis engendrés par la fin des activités d'OCASSS
- ▶ Les défis et conséquences de la réforme du système de santé

COLLECTIF POUR L'INCLUSION ET LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DANS LA CAPITALE-NATIONALE

Le ROC 03 est membre du Collectif pour l'inclusion et le développement social dans la Capitale-Nationale, anciennement appelé Alliances pour la solidarité. Ce comité réunit une vingtaine de représentant.e.s issus des regroupements en action communautaire, du réseau public (CIUSSS-CN, DSP, municipalités, MRC, etc.) ainsi que d'OSBL comme Centraide.

Le ROC 03 siège également au cercle de pilotage, dont le mandat consiste à assurer le déploiement de la gouvernance, à suivre l'évolution de la démarche dans son ensemble et à faire émerger les besoins du milieu. Les partenaires qui composent ce cercle soutiennent l'équipe de travail, assument différents mandats confiés par le Cercle régional et contribuent au rayonnement et au bon fonctionnement du Collectif.

Par sa participation, le ROC 03 assure une représentation multisectorielle des organismes d'action communautaire autonome de la région. Il prend part aux espaces de concertation afin de contribuer au développement d'analyses et d'actions régionales au bénéfice des populations les plus vulnérables.

Au cours de la dernière année, le ROC 03 a participé à une dizaine de rencontres. Outre sa présence au cercle de pilotage, il a également contribué aux travaux liés au Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS), qui soutient diverses initiatives de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

TARIFICATION SOCIALE DU TRANSPORT COLLECTIF - VILLE DE QUÉBEC

Le ROC 03 est membre du comité-conseil sur la Tarification sociale du transport collectif. Le mandat du comité est de conseiller le comité d'orientation et l'équipe de coordination sur les modalités de la mesure et son application.

Le comité-conseil poursuit son travail de suivi afin d'évaluer l'évolution et les retombées du programme, dans une perspective d'amélioration continue et d'adaptation aux besoins de la population

ÉQUIPE RÉSEAU PROXIMITÉ

Depuis 2024, le ROC 03 s'est joint à l'Équipe réseau proximité, une équipe de recherche en partenariat réunissant des chercheurs multidisciplinaires, des partenaires du CIUSSS de la Capitale-Nationale, de la Ville de Québec, une citoyenne partenaire et des étudiant.e.s. Cette équipe s'intéresse aux innovations sociales et aux modèles alternatifs de soins et services de proximité.

Les 30 avril et 1er mai avait lieu le symposium *Réinventer la première ligne au Québec - l'innovation sociale au service de l'équité en santé durable*. Le ROC 03 a été partie prenante de l'événement, notamment lors d'une table ronde avec des acteur.rice.s de la Santé publique, la Ville de Québec et le CIUSSS-CN au sujet des services de proximité, des indicateurs de performance et de la reddition de compte en contexte d'innovation sociale. Le ROC 03 a d'ailleurs invité ses membres à participer au symposium.

En plus des rencontres régulières de l'équipe, quelques rencontres ont eu lieu en amont du symposium en vue d'une préparation, et en suivi de celui-ci afin d'en dresser le bilan. De plus, l'Équipe réseau proximité a organisé une série d'activités, dont trois auxquelles le ROC 03 a assisté :

- Conférence-midi - Les innovations sociales au cœur de l'économie sociale et de la transformation sociale
- Midi-causerie sur la participation citoyenne
- Conférence-midi - Un demi-siècle de politiques de santé : trajectoires d'évolution de la première ligne au Québec

Enfin, le ROC 03 s'est engagé à participer au comité scientifique en vue du prochain symposium qui doit avoir lieu en automne 2026.

PRÉSENTATION À L'UNIVERSITÉ LAVAL

Le 19 mars 2026, le ROC 03 faisait une présentation dans le cadre du cours Processus d'intervention : organisation communautaire I, du baccalauréat en Service social, à l'Université Laval. Cela a été l'occasion d'expliquer le rôle du ROC 03 et de sensibiliser les étudiant.e.s aux enjeux vécus par les organismes d'action communautaire autonome, notamment l'autonomie et le financement de la mission. Environ 25 étudiant.e.s rejoint.e.s.

Le ROC 03 est membre de :



Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS)



Ligue des droits et libertés



Coalition solidarité santé



Coalition des Tables régionales d'organismes communautaires



Coalition régionale justice climatique et sociale

IMPLICATION AU NATIONAL



Coalition des Tables régionales d'organismes communautaires

Le ROC 03 est un membre actif de la Coalition des tables régionales d'organismes communautaires (CTROC), qui regroupe les regroupements régionaux d'organismes communautaires à l'échelle du Québec. Au cours de l'année, notre engagement s'est traduit par une participation soutenue aux rencontres nationales et aux assemblées tenues en visioconférence, ainsi que par des représentations auprès de Santé Québec et une implication constante dans différents comités de travail.

Les rencontres nationales, qui se sont déroulées sur plusieurs jours, ont permis aux membres de la CTROC d'échanger et de mener une réflexion collective sur plusieurs enjeux cruciaux, notamment :

- Les défis engendrés par la centralisation du pouvoir décisionnel à Santé Québec
- La transition chaotique vers les huit critères de l'action communautaire autonome (ACA)
- La remise en question par Santé Québec du rôle des interlocutrices et interlocuteurs
- L'étanchéité du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC)

En 2025-2026, l'implication du ROC 03 au sein de la CTROC s'est notamment déployée de la façon suivante :



Participation aux rencontres

Le ROC 03 a pris part à trois assemblées générales régulières tenues en visioconférence, ainsi qu'à trois rencontres nationales en présence.

Travaux conjoints MSSS–Santé Québec sur l'amélioration du PSOC

Le ROC 03 a participé à deux rencontres qui devaient, en principe, être consacrées à l'amélioration du PSOC. Toutefois, aucun travail concret n'a été réalisé au cours de l'année. Les échanges ont plutôt été marqués par un manque de clarté et par des hésitations quant aux rôles et responsabilités de Santé Québec. Ce dossier a également nécessité plusieurs rencontres préparatoires ainsi que diverses discussions avec la TRPOCB.



Comité de liaison CTROC-MSSS-Santé Québec

Le ROC 03 a participé à deux rencontres statutaires de ce comité, en plus de rencontres préparatoires et de suivi. Ces échanges ont permis d'aborder certains enjeux particuliers liés à la régionalisation du PSOC et de dégager des pistes de solution.

Comité Recherche et analyse

Le ROC 03 a pris part à huit rencontres de ce comité. Les travaux ont porté sur une réflexion et une analyse approfondies concernant l'économie sociale et la typologie au sein du PSOC. Le comité a également contribué à la préparation d'une consultation destinée aux membres de la CTROC.



Comité mobilisation

Le ROC 03 a participé à quatre rencontres de ce comité.

LUTTES SOCIALES ET COMMUNAUTAIRES

COALITION SOLIDARITÉ SANTÉ

La Coalition solidarité santé est un regroupement provincial d'organisations syndicales et communautaires qui défend les principes de base de notre système de santé : gratuité, accessibilité, universalité et intégralité.

Le ROC 03 est membre du comité mobilisation de la Coalition solidarité santé, dont le mandat est d'organiser et favoriser la mobilisation des membres et de la population sur des enjeux sur lesquels la Coalition veut se positionner et intervenir.

Semaine d'actions régionales de la Coalition solidarité santé

Au cours de la première semaine d'avril 2025, une série d'actions s'est tenue partout au Québec pour dénoncer la réforme Dubé et la privatisation du réseau public, sous le thème du poisson d'avril. La région de la Capitale-Nationale s'est de nouveau alliée à celle de Chaudière-Appalaches afin de mener des actions conjointes.

Cette mobilisation a notamment donné lieu à l'installation de bannières à une intersection stratégique de Québec, à proximité du plus grand hôpital de la ville et d'une clinique privée, symboles de la centralisation et de la privatisation du réseau, ainsi qu'à une occupation du bureau du ministre Bernard Drainville à Lévis.



Comme l'an dernier, cette semaine d'action a constitué une occasion privilégiée pour le ROC 03 de renforcer ses liens avec la Table régionale des organismes communautaires de Chaudière-Appalaches (TROCCA), dans une perspective de mobilisation interrives. Le ROC 03 et la TROCCA ont d'ailleurs poursuivi cette collaboration en préparant ensemble l'édition 2026 de la Semaine d'actions régionales.

Au cours de l'année, l'équipe du ROC 03 a également pris part aux assemblées générales de la Coalition.

COALITION RÉGIONALE JUSTICE CLIMATIQUE ET SOCIALE

La Coalition régionale Justice climatique et sociale a vu le jour en automne 2022. Elle regroupe des groupes communautaires, des syndicats, des associations étudiantes et a trois grandes priorités d'actions :

1. l'accélération de la lutte et de l'adaptation aux crises climatiques et de la biodiversité, notamment par la sortie urgente des énergies fossiles
2. un réinvestissement massif dans les services publics et les programmes sociaux, notamment en taxant davantage la richesse
3. une transition juste et inclusive pour les communautés et les travailleuses et travailleurs

Le ROC 03 est devenu membre signataire à l'automne 2022 et s'y implique depuis. Cette année, il a participé au comité de suivi et d'organisation pour la manifestation régionale du 22 avril 2025 pour le Jour de la Terre.

Les actions dans lesquelles le ROC 03 s'est impliqué :

- Manifestation pour le Jour de la Terre
- Manifestation justice sociale et climatique

22 avril 2025

27 septembre 2025



LE COMMUNAUTAIRE À BOUTTE

En solidarité avec la campagne Communautaire à boutte, le ROC 03 a déployé différentes initiatives afin d'outiller et de soutenir les organismes membres dans le cadre de cette mobilisation. Deux rencontres, tenues le 14 janvier et le 4 février, ont permis d'échanger sur la campagne et de mettre en commun les réalités vécues sur le terrain. Ces espaces visaient à renforcer la mobilisation régionale et à insuffler un élan collectif au mouvement dans la Capitale-Nationale.

Le ROC 03 a également produit un outil intitulé *Se mobiliser pour sortir de l'invisibilité*, destiné aux conseils d'administration. Cet outil visait à soutenir les organismes membres dans une prise de décision éclairée quant à leur participation aux actions de mobilisation.

À l'initiative du ROC 03, une action a aussi été organisée le 30 mars 2026 devant le bureau du député de Portneuf, en collaboration avec les organismes de la circonscription. Malgré un délai de préparation restreint, une trentaine de personnes ont répondu à l'appel afin de porter les revendications du milieu communautaire dans la région de Portneuf.

Le 31 mars, un déplacement dans Charlevoix a par ailleurs permis d'aller à la rencontre des membres du territoire, de prendre le pouls de leurs réalités et de consolider les liens de solidarité régionale.

En parallèle, dans l'exercice de son rôle d'interlocuteur et à titre de regroupement régional, le ROC 03 a initié des échanges avec les bailleurs de fonds afin de garantir le maintien du financement et d'éviter toute intervention susceptible de fragiliser davantage les organismes engagés dans la mobilisation.

APPUIS VARIÉS

En cours d'année, le ROC 03 a appuyé diverses campagnes de revendication portées par des alliés, et ce, en cohérence avec sa mission et ses valeurs.

COMMUNICATIONS

Pour le ROC 03, les communications sont un moyen d'être en contact avec les membres et de les informer sur divers sujets d'actualité et sur les enjeux pertinents touchant le mouvement de l'action communautaire autonome.



Site internet du ROC 03

Mis en ligne l'an dernier, le nouveau site web du ROC 03 s'est rapidement imposé comme un outil central, tant pour l'organisation que pour ses membres. Pensé comme un espace de référence, il regroupe une foule de ressources utiles et facilite l'accès à l'information.

On y retrouve notamment une section consacrée au mouvement de l'action communautaire autonome, qui présente son histoire, ses fondements ainsi que les principaux enjeux qui le traversent. Un espace réservé aux membres donne également accès aux outils développés par le ROC 03, aux infolettres ainsi qu'aux documents liés à la vie associative, comme ceux des assemblées.

Le site est aussi mis à jour de façon régulière, notamment avec l'ajout hebdomadaire de nouvelles offres d'emploi dans la section prévue à cet effet.

Avec près de 2 000 visites chaque mois, il constitue une plateforme largement consultée et un point d'ancrage important pour la circulation de l'information au sein de notre réseau.



Infolettre aux membres: Un pavé dans la mare!

Le ROC 03 a produit neuf infolettres en 2025-2026. Les sujets abordés : mobilisations variées, financement des organismes, nouvelles exigences légales, informations sur des dossiers d'intérêts pour le mouvement d'ACA, annonce des activités du ROC 03 et invitation aux membres, partage d'outils pertinents, interventions du ROC 03, etc.

Lorsque nous envoyons de l'information aux membres, nous la considérons d'intérêt et nous croyons que celle-ci peut faire la différence pour le mouvement de l'ACA. **Un pavé dans la mare**, c'est un outil d'information pour les membres, au contenu attendu et inattendu, qui bouleverse parfois les idées reçues, mais toujours au bénéfice collectif.





Courriels aux membres

En plus de ses communications ponctuelles (assemblées, renouvellement du membrariat, etc.), le ROC 03 a augmenté ses envois courriel à la suite d'une demande formulée par les membres lors de l'AGA de 2025. À une quinzaine de reprises, cette voie de communication a été utilisée pour tenir informé, solliciter, ou promouvoir des activités, des outils ou des actions aux membres. Ce moyen est tout indiqué pour des correspondances urgentes aux membres ou pour mettre l'emphase sur un dossier.



Les réseaux sociaux - Facebook

Au 31 mars 2026, la page Facebook du ROC 03 comptait 4 022 abonné.e.s. Chaque semaine, le ROC 03 y a diffusé des offres d'emploi provenant des organismes communautaires, accompagnées d'un lien vers le babillard de son site Web. Des articles d'actualité en lien avec les enjeux du mouvement communautaire et du réseau public y ont également été partagés.

La page a aussi servi à diffuser des outils pertinents pour les organismes communautaires autonomes, ainsi qu'à relayer les services, activités et événements proposés ou organisés par les allié.e.s du ROC 03. Depuis quelques années, elle est également utilisée pour transmettre rapidement de l'information aux membres ou lancer des appels à la mobilisation lorsque les délais sont courts. Enfin, le ROC 03 y a partagé diverses campagnes d'éducation populaire.

LES ACRONYMES

ACA	Action communautaire autonome
AGA	Assemblée générale annuelle
CA	Conseil d'administration
CIUSSS-CN	Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale
CMAP	Comité de mise en application de la Politique de reconnaissance
CTROC	Coalition des tables régionales d'organismes communautaires
IRIS	Institut de recherche et d'informations socio-économiques
MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux
OC	Organisme communautaire
OCA	Organisme communautaire autonome
OCASSS	Organismes communautaires autonomes en santé et services sociaux
PSOC	Programme de soutien aux organismes communautaires
ROC	Regroupement des organismes communautaires
SNACA	Semaine nationale de l'action communautaire autonome

LES MEMBRES DU ROC 03

AIDONS-LAIT | ALBATROS CAPITALE-NATIONALE | ALLAITEMENT QUÉBEC | ALPHABELLE VANIER | AMÉLIE ET FRÉDÉRIK | ARTÈRE | ASSOCIATION ALTI | ASSOCIATION BÉNÉVOLE CÔTE-DE-BEAUPRÉ | ASSOCIATION BÉNÉVOLE DE L'ÎLE D'ORLÉANS | ASSOCIATION CANADIENNE POUR LA SANTÉ MENTALE (RÉGION DE QUÉBEC) | ASSOCIATION COOPÉRATIVE D'ÉCONOMIE FAMILIALE (ACEF) | ASSOCIATION DE FIBROMYALGIE RÉGION DE QUÉBEC | ASSOCIATION DES PERSONNES AVEC UNE DÉFICIENCE DE L'AUDITION | ASSOCIATION DU QUÉBEC POUR ENFANTS AVEC PROBLÈMES AUDITIFS (AQEPA QUÉBEC-MÉTRO) | ASSOCIATION YWCA QUÉBEC | AUTONHOMMIE, CENTRE DE RESSOURCES SUR LA CONDITION MASCULINE (QUÉBEC) INC. (L') | AUTO-PSY (RÉGION DE QUÉBEC) | BOUSSOLE, REGROUPEMENT DES PARENTS ET AMIS DE LA PERSONNE ATTEINTE DE MALADIE MENTALE | BUTINEUSE VANIER | CAFÉ RENCONTRE DU CENTRE-VILLE | CALACS DE CHARLEVOIX | COMITÉ D'ACTION DES PERSONNES VIVANT DES SITUATIONS DE HANDICAP (CAPVISH) | CARREFOUR D'ACTION INTERCULTURELLE (CAI) | CARREFOUR DES ENFANTS DE SAINT-MALO | CARREFOUR DES PROCHES AIDANTS DE QUÉBEC | CARREFOUR FAMILIAL DES PERSONNES HANDICAPÉES | CARREFOUR DES FAMILLES MONOPARENTALES QUÉBEC | CENTRE COMMUNAUTAIRE L'AMITIÉ | CENTRE COMMUNAUTAIRE PRO-SANTÉ INC. | CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE AIDE 23 | CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DE CHARLEVOIX | CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DE QUÉBEC | CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DU CONTREFORT | CENTRE D'ALPHABÉTISATION « L'ARDOISE » | CENTRE DE FORMATION COMMUNAUTAIRE CPEC | CENTRE DE JOUR L'ENVOL | CENTRE DE PARRAINAGE CIVIQUE DE QUÉBEC | CENTRE DE PRÉVENTION DE SUICIDE DE CHARLEVOIX (C.P.S.) | CENTRE DE PRÉVENTION DU SUICIDE DE QUÉBEC (CPSQ) | CENTRE DE TRAITEMENT DES DÉPENDANCES « LE RUCHER » | CENTRE D'ENTRAIDE DU TROUBLE AFFECTIF BIPOLAIRE DE QUÉBEC - L'ÉQUILIBRE | CENTRE D'ENTRAIDE ÉMOTIONS | CENTRE DES FEMMES DE CHARLEVOIX | CENTRE DES FEMMES DE LA BASSE-VILLE | CENTRE FEMMES AUX 3 A DE QUÉBEC | CENTRE FEMMES DE PORTNEUF | CENTRE RÉSIDENTIEL ET COMMUNAUTAIRE JACQUES-CARTIER | CENTRE SOCIAL DE LA CROIX BLANCHE (RÉGION DE QUÉBEC) | CENTRE-FEMMES AUX PLURIELLES | CENTRE-FEMMES D'AUJOURD'HUI | CENTR'HOMMES CHARLEVOIX | CERCLE POLAIRE| CHANTELAIT INC. | CLUB BON COEUR DES CARDIAQUES DE CHARLEVOIX INC. | COMITÉ D'AIDE AUX FEMMES SOURDES DE QUÉBEC (CAFSQ) | COMITÉ VAS'Y DE SAINT-RAYMOND | CONTACT-AÎNÉS | CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE DE BEAUPORT | CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE DU GRAND CHARLESBOURG (CDC GRAND CHARLESBOURG) | CORPORATION JEUNESSE L'ÉVASION L'ORMIÈRE (MDJ L'ÉVASION) | CORPORATION D'ANIMATION L'OUVRE-BOÎTE DU QUARTIER | CUISINE COLLECTIVE BEAUPORT | DEMI-LUNE | DIAVIE | ENTR'ACTES, PRODUCTIONS ARTISTIQUES | ENTRAIDE AGAPÉ | ENTRAIDE DU FAUBOURG INC. | ENTRAIDE JEUNESSE QUÉBEC | ENTRAIDE NATURO-LAIT | ENTRAIDE SAINTE-FOY | ENVOI CHARLEVOIX | ESPACE RÉGION DE QUÉBEC | ÉVOLUTION CHARLEVOIX | FRIPES FRIPOUILLES | GÎTE JEUNESSE | GROUPE DE RECHERCHE EN ANIMATION ET PLANIFICATION ÉCONOMIQUE (GRAPE) | G.A.P.I. GROUPE D'AIDE AUX PERSONNES IMPULSIVES (AYANT DES COMPORTEMENTS VIOLENTS) | GRANDS FRÈRES ET GRANDES SŒURS DE QUÉBEC INC. | GRIS QUÉBEC | L'ALTERNATIVE - SOUTIEN PSYCHOSOCIAL | L'ANCRAGE DE L'ISLE-AUX-COUDRES | LA COURTEPOINTE | LES ŒUVRES DE LA MAISON DAUPHINE | LA FRATERNITÉ SAINTE-MARIE DE VILLE DE VANIER INC. | LA MAISON DE MARTHE | LA MAISON DES FEMMES DE QUÉBEC | LA MAISON DES JEUNES « LA MARGINALE » INC. | LA MAISON DES JEUNES DE L'ÎLE D'ORLÉANS| LA MAISON DES JEUNES DE PONT-ROUGE 125 INC. | LA MAISON DES JEUNES DE SILLERY - L'ÉLÉMENT INC. | L'ÉVEIL CHARLEVOISIEN | LA MAISON DES JEUNES DE ST-ANDRE DE NEUFCHÂTEL - LA CLIQUE | LA MAISON DES JEUNES LA PARENTHÈSE | LA MAISON DES JEUNES L'EXODE DE LIMOILLOU | LA MAISON DES PETITES LUCIOLES (CENTRE DE RÉPIT ET HÉBERGEMENT MAISON DES LUCIOLES) | LA MAISON LA MONTÉE | LA RUCHE VANIER | LA SOCIÉTÉ JOHN HOWARD DU QUÉBEC | L'AMARRAGE | L'ARC-EN-CIEL, ORGANISME COMMUNAUTAIRE EN SANTÉ MENTALE DE PORTNEUF | L'ARCHIPEL D'ENTRAIDE | LAUBERIVIÈRE | LAURA LÉMERVEIL | L'AUTRE AVENUE, ORGANISME DE JUSTICE ALTERNATIVE - ÉQUIJUSTICE DE LA CAPITALE-NATIONALE | LE CABANON MAISON DES JEUNES DE LAC-BEAUPORT | LE CENTRESPOIR-CHARLESBOURG INC. | LE COLLECTIF « LES ACCOMPAGNANTES » | LE COMITÉ D'ACTION DES PERSONNES VIVANT DES SITUATIONS DE HANDICAP (CAPVISH) | LE MIEUX-ÊTRE DES IMMIGRANTS | LE PASSAGE, CENTRE DE THÉRAPIE FAMILIALE EN TOXICOMANIE | LE PIGNON BLEU | LES PERSÉIDES, SOUTIEN AU DEUIL PÉRINATAL | L'INTER-ELLES | L'ODYSSÉE BLEUE INC. | MAINS DE L'ESPOIR DE CHARLEVOIX | MAISON DE JOB | MAISON DES JEUNES DE BEAUPORT OUEST | MAISON DES JEUNES DE L'ANCIENNE-LORETTE | MAISON DES JEUNES DE NEUVILLE | MAISON DES JEUNES DE SAINTE-BRIGITTE-DE-LAVAL (LA BARAK) | MAISON DES JEUNES DE STE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER | MAISON DES JEUNES DU LAC-ST-CHARLES L'AMBASSADE | MAISON DES JEUNES ESPER-ADOS DE NOTRE-DAME-DES-MONTS | MAISON DES JEUNES LA BARAQUE DES ÉBOULEMENTS | MAISON DES JEUNES L'ANTIDOTE DE DUBERGER | MAISON DES JEUNES L'ATÔME | MAISON DES JEUNES L'ENVOL DE SAINTE-FOY INC. | MAISON DES JEUNES L'ESCAPADE DE VAL-BÉLAIR | MAISON DES JEUNES LA ZONE | MAISON DES PETITES LUCIOLES | MAISON L'ÉCLAIRCIE | MAISON MARIE-FRÉDÉRIK INC. | MAISON MARIE-ROLLET | MAISON OXYGÈNE DE QUÉBEC | MAISON PHILO | MAISON POUR FEMMES IMMIGRANTES | MAISON RICHELIEU HÉBERGEMENT JEUNESSE INC. | MAISONS DES JEUNES CAPITALE-NATIONALE | MAMIE-LAIT | MATINÉE FRIMOUSSES | MÈRES ET MONDE | MOUVEMENT D'INFORMATION ET D'ENTRAIDE DANS LA LUTTE CONTRE LE VIH-SIDA À QUÉBEC (MIELS-QUEBEC) | MOZAÏX | ORGANISATION POUR LA SANTÉ MENTALE ŒUVRANT À LA SENSIBILISATION ET À L'ENTRAIDE (O.S.M.O.S.E.) | ORGANISATION COMMUNAUTAIRE D'ÉCOUTE ET D'AIDE NATURELLE (OCÉAN) | ORGANISATION QUÉBÉCOISE DES PERSONNES ATTEINTES DE CANCER (1984) INC. | PARENTS-ESPOIR | PILIER JEUNESSE | POINT DE REPÈRES | POPOTE ET MULTI-SERVICES | POPOTE ROULANTE STE-FOY INC. | PRÉSENCE FAMILLE ST-AUGUSTIN | REGROUPEMENT ACTION PRÉVENTION JEUNESSE DES LAURENTIDES (RAP JEUNESSE) | REGROUPEMENT DES PERSONNES HANDICAPÉES VISUELLES (RÉGIONS 03-12) | REGROUPEMENT DES STOMISÉS QUÉBEC-LÉVIS INC. | REGROUPEMENT POUR L'INTÉGRATION SOCIALE DE CHARLEVOIX | RELAIS D'ESPÉRANCE | RELAIS LA CHAUMINE INC. | RELEVAILLES QUÉBEC | REMPART CENTRE D'HÉBERGEMENT ET D'ACCUEIL | RÉSIDENCE LE PORTAIL | RESSOURCES FAMILIALES LA VIEILLE CASERNE DE MONTMORENCY (RE-FA-VIE) | SERVICE D'AUTONOMISATION D'INTÉGRATION ET DE RÉADAPTATION DES ADULTES AYANT UN HANDICAP (SAIRAH)| SERVICE AMICAL BASSE-VILLE INC. | SERVICE D'AIDE A L'ADAPTATION DES IMMIGRANTS ET IMMIGRANTES (S.A.A.I.) | SERVICE D'AIDE COMMUNAUTAIRE DE CHARLEVOIX-EST | SERVICE DE RÉFÉRENCE EN PÉRINATALITÉ POUR LES FEMMES IMMIGRANTES DE QUÉBEC (SRPFIQ) | SERVICE D'ENTRAIDE BASSE-VILLE INC. | SERVICE D'ENTRAIDE COMMUNAUTAIRE RAYON DE SOLEIL | SERVIO | SEXPLIQUE | SOLIDARITÉ FAMILLES DUBERGER-LES SAULES | SOS GROSSESSE | SQUAT BASSE-VILLE | TEL-AIDE QUÉBEC INC. | TRAME D'ACTIONS ET D'INITIATIVES CONCERTÉES (T.R.A.I.C.) JEUNESSE | TRAJECTOIRE 16-35 | TRIP JEUNESSE BEAUPORT | VERGER, CENTRE COMMUNAUTAIRE EN SANTÉ MENTALE | VIOLENCE INFO | VIOL-SECOURS (CALACS DE QUÉBEC) | VIVRE GRAND

